



**GROUPE
INTERSUD**
FACILITATEUR DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Lettre d'information n°48-Janvier 2017

Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO et G2C et sera diffusée à leurs fidèles clients

Grand Paris, grands marchés et ...grandes précautions !

Nouvelle organisation, nouveau métro, nouveaux aménagements et nouveaux logements : le Grand Paris est en pleine ébullition et nombreuses sont les entreprises, de toutes tailles, à en profiter. Des précautions s'imposent !

Il y a tout juste un an, l'organisation de la métropole parisienne était totalement bouleversée. D'un côté, toutes les communes et communautés d'agglomérations de Paris et de la petite couronne se sont retrouvées groupées dans 12 nouveaux « territoires » géants, pesant chacun au moins 300 000 habitants. De l'autre, naissait la Métropole du Grand Paris, regroupant 131 maires de Paris et de sa proche banlieue, avec, à sa tête, Patrick Ollier, maire (LR) de Rueil Malmaison. Un an après, chacune de ces nouvelles institutions cherche encore ses marques et il est fort probable que des ajustements législatifs seront adoptés après l'élection présidentielle du printemps, quel que soit son vainqueur. Mais qu'importe : aussi controversée et délicate soit-elle, cette réforme a accentué le nouveau dynamisme du Grand Paris.

Trois grands concours d'aménagement

En deux ans, trois grands concours d'aménagement ont été organisés : « Réinventer Paris » tout d'abord, organisé par Paris, qui a ensuite enchaîné avec « Réinventer la Seine » (en cours). La Métropole, elle, a lancé « Inventons la Métropole du Grand Paris » (65 sites). A chaque fois, les collectivités locales, ou acteurs publics, proposent des sites à réaménager, laissant aux aménageurs/architectes/bureaux d'études le soin de rivaliser d'inventivité et de créativité. Environ 135 sites devraient ainsi être revisités en profondeur dans le cadre de ces trois concours, promettant à l'Ile de France une belle cure de jouvence, de créativité et d'innovation. Et de nombreux travaux !



©DR. Le projet 1000 arbres, porte Maillot, l'un des 23 lauréats du concours Réinventer Paris (compagnie de Phalsbourg et Ogic, en collaboration avec les architectes Sou Fujimoto et Manal Rachdi- Oxo Architectes).

Une métropole en plein bouleversements

Mais la métropole n'avait pas attendu cette réforme, et ces concours, pour engager de profonds bouleversements. Se construit ainsi à la lisière Nord de Paris, un tout nouveau campus universitaire à cheval sur Aubervilliers et Paris et dont les nouveaux bâtiments seront dessinés par les plus grands architectes : le Campus Condorcet.

A Clichy Batignolles sera livrée en 2017 la toute nouvelle cité judiciaire, imaginée par l'architecte italien Renzo Piano, et où œuvreront 9000 personnes !

Et c'est sans compter avec la candidature de Paris aux JO de 2024 et à l'exposition universelle de 2025 qui, si elle est acceptée, accélèreront, elles-aussi, nombre de projets d'aménagement.

Un marché du logement très dynamique

Signe du dynamisme : alors que la région n'arrivait, jusqu'à présent, pas à honorer l'objectif de 70 000 nouvelles constructions de logements par an – un chiffre jugé nécessaire à son bon fonctionnement-, l'observatoire régional du Foncier a recensé 73 400 logements autorisés en 2015. Les transactions dans l'ancien sont aussi à la hausse : 40 500 au 1er semestre 2016, soit + 14 % en petite couronne et 12 % transactions en grande couronne.

Le Grand Paris Express devient réalité

Mais la pierre angulaire du Grand Paris de demain est, bien entendu, le Grand Paris Express, ce futur métro automatique qui formera une rocade à quelques kilomètres de Paris, reliant entre elles de nombreuses banlieues. Il créera en effet de nouvelles polarités, en dehors de Paris-La Défense, et un nouveau dynamisme autour des gares desservies. Si ce GPE ne sera achevé qu'aux alentours de 2030, les travaux ont d'ores et déjà démarré sur la ligne 15 Sud (de Noisy-Champs à l'Est à Pont de Sèvres, à l'Ouest). Trois milliards d'euros de budget de génie civil ont déjà été contractés. Au total, l'investissement du Grand Paris Express se chiffre à 24,7 milliards, pour 15 000 emplois par an, jusqu'à environ 2030.

Une place garantie pour les PME

Ces énormes marchés doivent aussi bénéficier aux PME locales : la Société du Grand Paris, qui organise les travaux, exige qu'au moins 20% de chaque marché soit exécuté par des PME, et que 5% des heures soient confiées à des personnes en insertion. Certaines PME ont du reste décidé de se grouper, comme « le XV du Val de Marne », une alliance de 15 PME du BTP constituée l'été dernier.

L'enjeu est grand, mais les majors prendront sans nul doute soin de vérifier à deux fois la crédibilité de leurs sous-traitants et co-contractants : les groupements de travaux ne peuvent se permettre la défaillance d'une ou de plusieurs PME, qui mettrait en péril le calendrier déjà très serré des travaux.

Ingénierie, BTP, cabinets de conseil, d'études, architectes, intérim, mais aussi communication auprès des populations touchées par les travaux, etc. : les multiples chantiers de l'Ile-de-France concernent de nombreux secteurs d'activité. Mais, plus que jamais, mieux vaut vérifier la solvabilité, le sérieux et la fiabilité de ses partenaires avant de s'engager avec eux. Les équipes d'Intersud, Afreco et G2C se tiennent à votre disposition pour mieux vous informer.

Intersud, Afreco et G2C vous souhaitent une excellente année 2017 !

Intersud

 04 91 19 02 00

Afreco

 04 78 53 12 99

G2C

 04 72 88 69 00